



## SOS FEMMES EN DÉTRESSE, ALGER

### ASSOCIATION NATIONALE SOS FEMMES EN DÉTRESSE

#### CENTRE D'ÉCOUTE JURIDIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

- L'expérience du centre montre l'existence d'une grande demande potentielle chez les femmes qui ne trouvent pas autour d'elles de soutien : elles sont victimes de conflits familiaux, de violence dans la famille ou dans le couple, de viol, d'inceste, de harcèlement sexuel, d'agressions dans la rue ou dans le milieu du travail et ressentent un grand sentiment d'échec. Elles vivent une longue période de culpabilisation et de stress avant de pouvoir demander de l'aide.
- Des psychologues les aident à verbaliser et à avoir une image plus construite d'elles mêmes et à rejeter la violence comme une fatalité.
- Des juristes les guident dans le domaine juridique et les informent de leurs droits. Elles assurent la rédaction des requêtes, la constitution des dossiers, l'orientation vers les services concernés et le suivi de la procédure.
- Une passerelle est instituée entre les centres d'écoute et d'accueil pour les appelantes qui souhaitent un suivi direct psychologique ou juridique.
- Des statistiques mensuelles des appels sont établies afin de permettre au centre d'analyser son activité, les demandes ainsi que les problèmes rencontrés par les femmes appelantes. Ces statistiques se basent sur les paramètres de l'âge, niveau d'instruction, situation professionnelle, situation matrimoniale, provenance de l'appel ainsi que sur la nature de l'appel (juridique, psychologique, information).
- Sensibilisation et information, à travers.
  - Des séminaires, journée d'étude, table ronde, portes ouvertes autour des différents thèmes de la violence : Violences sexuelles, mères célibataires, le code de la famille, le harcèlement sexuel, l'accompagnement juridique.
  - Interpellation des pouvoirs publics sur les dénis de droits des femmes à travers les medias audiovisuels et écrits (Émissions, reportages, articles).
  - Contribution aux travaux de recherche et des mémoires des différents cycles d'études supérieures (licence, magister, doctorats).
  - Contribution aux enquêtes et recherches visant à rendre visible la violence exercée à tous les niveaux à l'égard des femmes comme source d'informations et de statistiques.
  - Travail en réseau avec les différents intervenants( police nationale, gendarmerie nationale, secteur de la santé, de la justice, les ONG...) pour une meilleure prise en charge des femmes en détresse.

Dans ce cadre, il a été initié avec la Sûreté Nationale et la gendarmerie un partenariat dans le but de distribuer le guide sur «les violences sexuelles, Que Faire» dans les commissariats de police et autres postes de gendarmerie à l'échelle nationale comme outil d'information et de vulgarisation ainsi que les affiches portant le numéro du centre afin d'informer et de faciliter l'orientation des femmes victimes de violence.

- Il est à noter que cette expérience est la première du genre liant une institution structurée telle que la Police et la Gendarmerie et une ONG en Algérie.
- Comme deuxième étape, il a été initié un module de formation en direction des écoles de police pour la prise en charge et l'accueil des femmes victimes de violence dans les commissariats. La même démarche est en cours avec la Gendarmerie.
- Les Résultats.
- Après avoir été longtemps du domaine du tabou et du déni, la violence à l'égard des femmes est plus que jamais visible sous toutes ses formes et conséquences.
- L'amendement de certaines lois (code la famille), d'autres ont été édictées (Harcèlement sexuel ) même si cela reste largement en deçà des revendications du mouvement féministe.
- Les institutions étatiques se sont penchées sur la question même si cela reste très timide et peu de programmes ont été mis en œuvre.
- Les victimes ont pu sortir de leur isolement et verbalisent leur douleur et souffrance tout en bénéficiant d'une prise en charge multidisciplinaire.
- L'ouverture de centres d'écoute et d'accueil gérés par des ONG.
- L'ouverture d'un deuxième centre géré par SOS à Batna, ville réputée conservatrice et dont les femmes sont victimes de toutes sortes de violences.
- La mise en place d'une collaboration avec les corps constitués sous forme de sensibilisation, information et formation.
- La mise en place d'une base de données concernant les violences à l'égard des femmes, les types de violences, le profil des victimes, l'agresseur, le lieu de l'agression, les différents types de prise en charge.